Continuer de soutenir les efforts que font les petits États insulaires pour s'attaquer à leurs préoccupations particulières en matière de sécurité, qui sont de caractère multidimensionnel, et aux questions économiques, financières et environnementales, en prenant en considération la vulnérabilité et le niveau de développement de ces États.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Des discussions sur les préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité sont couramment intégrées dans les délibérations plus larges sur les politiques de sécurité à l'Organisation des États américains. L'action qu'a menée l'OEA pour ce qui est de mettre cette question en relief a eu pour conséquence qu'elle a été reprise dans d'autres instances, y compris lors de réunions ministérielles antérieures dans le domaine de la défense des Amériques (RMD) : à Cartagène, en Colombie, en 1998 et à Manaus, au Brésil, en l'an 2000. Les ministres de la Défense ont reconnu les préoccupations des petits États insulaires aux réunions de Cartagène et de Manaus.

En février 2000, le Comité sur la sécurité continentale de l'OEA a tenu une réunion pour discuter des préoccupations particulières en matière de sécurité des petits États insulaires. À la réunion, le Canada a souligné le lien entre la mondialisation et les préoccupations dans le domaine de la sécurité, particulièrement sous l'angle de leurs relations à des menaces touchant l'économie et aux conséquences sociales déstabilisatrices. Le Canada a pris un rôle directeur en oeuvrant en liaison plus étroite avec ses partenaires de l'hémisphère pour assurer que des progrès soit accomplis dans la prise en considération des préoccupations des petits États consulaires, au moment où il se prépare pour accueillir le Sommet des Amériques, qui se tiendra à Québec en avril 2001.

Dans le cadre de ce processus, le Canada a assisté à un séminaire préparatoire avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), en septembre 2000 à la Barbade. Les discussions ont été axées sur les préoccupations des Caraïbes au sujet du Sommet de Québec et les participants ont examiné les possibilités d'intégrer le trafic illégal des armes légères, le blanchiment d'argent, ainsi que les catastrophes naturelles et écologiques dans le Plan d'action de 2001. De plus, le Canada a aidé les petits États insulaires de la région à inscrire leurs préoccupations à l'ordre du jour de l'hémisphère en facilitant la participation de ces pays à la réunion ministérielle des Amériques dans le domaine de la défense au moyen de la fourniture du transport aérien.

Pour faire avancer les efforts visant à transformer l'hémisphère occidental en zone exempte de mines antipersonnel et en reconnaissance de la contribution faite à cet égard par la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, y compris son entrée en vigueur rapide, ils encourageront des interventions et soutiendront l'action internationale de déminage humanitaire, l'objectif étant de garantir que la priorité est donnée aux mines qui menacent les civils et d'assurer qu'il est possible de remettre les terres en état à des fins productives. Cette dernière intervention se fera par l'intermédiaire d'une coopération et d'une coordination régionales et internationales efficaces, comme l'ont